

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 2 (2011)

Rubrik: Actualités di patrimoine vaudois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉS DU PATRIMOINE VAUDOIS

LE COLLÈGE DE LA ROUVRAIE À LAUSANNE. INTERVENTION SUR UN PATRIMOINE RÉCENT

Martine JAQUET

Déléguée à la protection du patrimoine bâti de la Ville de Lausanne

Les travaux entrepris au cours de l'été 2010 sur l'enveloppe extérieure du bâtiment des salles spéciales du collège de la Rouvraie nous offrent l'opportunité de revenir sur un moment charnière de l'architecture des écoles à Lausanne. L'histoire de la construction scolaire met en évidence le constant décalage entre les besoins en infrastructures et les capacités de réponse des autorités. Cette recherche d'équilibre est tributaire de l'augmentation du nombre des élèves, proportionnelle au développement de la ville, du nombre et de la qualité des établissements existants et de la rareté des ressources foncières¹.



¹ *La structure du collège des Bergières en cours de construction (AVL, C4/38/1235).*

A la fin de l'année 1966, la Municipalité de Lausanne publie un plan d'ensemble pour répondre aux besoins en locaux scolaires sur une période de dix ans². Outre l'augmentation de la population, deux autres facteurs donnent un visage particulier à ce document : la localisation des besoins consécutifs au développement rapide de quartiers périphériques (Valmont, Vennes, Grangette, etc.), et l'évolution des méthodes pédagogiques, requérant un nombre élevé de locaux spéciaux. La transformation de la structure de l'enseignement vaudois, qui inclut en particulier le décloisonnement entre enseignement primaire et secondaire au profit d'une approche par classes d'âge, exerce une influence décisive sur la conception des établissements scolaires. De savants calculs permettent de fixer à 245 le nombre de nouvelles classes à construire d'ici le milieu des années 1970, locaux spéciaux non compris. Neuf établissements groupant de six à cinquante-deux classes sont alors prévus, localisés de manière à satisfaire au mieux les besoins. L'école de la Rouvraie, qui se nomme encore « Pavement », figure parmi ceux-ci.

LE CROCS ET LA RATIONALISATION DE LA CONSTRUCTION

Face à la nécessité de projeter simultanément plusieurs établissements scolaires, la Municipalité demande aux architectes désignés pour ces opérations de constituer

un bureau chargé de mettre au point une méthode nouvelle qui cherche, dans le domaine de la construction des bâtiments d'écoles, à organiser, à industrialiser, à préfabriquer, afin de mieux utiliser les techniques nouvelles, les marchés de l'industrie, la main d'œuvre à disposition. [Ses objectifs sont] : construire mieux, plus vite, plus économiquement³.

Ces mesures de rationalisation doivent permettre de réaliser de substantielles économies financières mais aussi de coordonner les efforts de recherche et d'éviter des expériences inutiles et isolées. Le bureau d'étude se nomme *Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires* (CROCS). Il est constitué des architectes d'opération Jean-Pierre Cahen, Jacques Dumas, Paul Vallotton, Michel-Robert Weber (de l'Atelier des Architectes Associés, AAA), de Pierre Bussat et Jean-Denis Lyon dans le bureau d'étude, ainsi que des ingénieurs de structure Jean-Pierre Gonthier, Jean-Claude Piguet et Jean-Marie Yokoyama. Il est à noter que l'association Bussat-Yokoyama avait déjà eu l'occasion de faire la démonstration d'une architecture modulaire préfabriquée dans le cadre de l'Expo 64 et que Jean-Pierre Cahen venait de terminer le collège de Chailly, préfiguration des collèges CROCS. Le répondant du côté de la Commune est Bernard Meuwly, ancien collaborateur de l'Expo 64 qui deviendra architecte de la Ville en 1969.



2 *Le collège et le quartier de la Rouvraie en 1970-71 (AVL, C4/31/1228).*

La pratique jusqu'alors en vigueur consistait à désigner un architecte sur la base d'un programme fruit d'une addition de besoins peu structurée, qui :

interprétait les données du programme en fonction de ses propres conceptions architecturales, de ses goûts, de ses préoccupations personnelles et de sa plus ou moins bonne connaissance des problèmes scolaires. [...] On obtenait ainsi des bâtiments scolaires plus ou moins bien adaptés à leur fonction, de conception architecturale avancée ou rétrograde, en fonction du talent propre et de la curiosité intellectuelle des architectes mandatés⁴.

La méthode mise en œuvre par le CROCS se fonde sur «un inventaire des exigences pédagogiques et sur les directives fonctionnelles qui en résultent»⁵ pour évaluer leurs implications architecturales, techniques et financières. Rationaliser, tel est le leitmotiv de ces études : recherche du taux d'utilisation maximum des salles, offre de locaux d'usage polyvalent afin de favoriser les nouvelles méthodes d'enseignement.

Ces bâtiments scolaires sont convertibles dans leur ensemble et tous les espaces peuvent être transformés par division et regroupement. C'est la notion de flexibilité interne⁶.

Le plan-masse, compact, est pratiquement carré. Les principales caractéristiques dimensionnelles sont, en plan, une grille modulaire de base de 60 x 60 cm avec une grille de composition de 240 cm, et, en coupe, deux hauteurs standard de vide d'étage de 240 et 300 cm et des plafonds de dimensions constantes. La structure est constituée d'une ossature métallique bidirectionnelle autostable et de plafonds porteurs. Le montage est réalisé en quelques semaines.

L'enveloppe se compose soit de panneaux complets fixés sur le nez des dalles, soit d'éléments plus petits, posés sur des filières verticales. La grille dimensionnelle des éléments de façade laisse une certaine liberté aux architectes d'opération. Les fenêtres en aluminium coulissent horizontalement ou verticalement. Toutes les informations sur le système figurent dans les directives de projet et les directives d'exécution. Les économies réalisées sont de l'ordre de 10 à 15 %.

En Suisse romande, et notamment à Genève, d'autres solutions sont étudiées dans le domaine de l'architecture scolaire et de la préfabrication. La Ville de Lancy confie à Paul Waltenspühl, architecte et ingénieur, la tâche de répondre à ses besoins croissants en locaux scolaires⁷. Il propose des



3a-b La façade de la salle de gymnastique avant et après travaux (Ville de Lausanne, Service d'architecture).

modules de base de six classes sur deux niveaux en «L», qui peuvent être combinés en fonction des besoins et du terrain. D'une expression architecturale très différente de celle des CROCS – béton, brique de parement, menuiseries en bois – les six écoles de Lancy constituent un ensemble remarquablement conservé.

Responsable de l'enseignement secondaire, le canton de Genève doit répondre aux besoins générés par une pédagogie renouvelée et l'instauration d'un cycle d'orientation. Il construit une série de cinq établissements suivant un système de préfabrication lourde mis au point par l'architecte Claude Groscurin, avec les ingénieurs Bourquin et Stencek. Ce système sera réutilisé par d'autres architectes qui lui donneront une apparence différente.

DE LA CAMPAGNE DU PAVEMENT AU PARC DE LA ROUVRAIE

La campagne du Pavement occupait un vaste espace situé entre la route éponyme, au nord, et la vallée de la Louve à l'ouest. Ses bâtiments⁸ occupaient approximativement l'emplacement de l'actuel collège. Remontant au XVIII^e siècle, ils se composaient d'une maison de maître, d'une habitation plus modeste et d'une grange, groupées autour d'une cour, et furent démolis en 1967.

La reconversion en quartier d'habitation du domaine propriété de Paul Bugnion⁹, débute au milieu des années 1950. La première esquisse d'un plan de quartier est due aux architectes Jean-Pierre Vouga et William Vetter¹⁰. Le nouveau quartier devait alors être relié au réseau viaire existant depuis l'avenue Louis-Vulliemin. En 1956, à l'instigation de la Commune, le propriétaire invite dix bureaux d'architectes à concourir¹¹. Leurs projets seront évalués par un jury composé de membres des autorités, d'architectes reconnus et de lui-même¹².

Le premier prix est remporté par Hans Marti, architecte à Zurich¹³. Le jury valide une desserte depuis la route Aloys-

Fauquez et l'affectation de la zone centrale en parc afin de préserver une importante zone de verdure; le cordon boisé en bordure de l'avenue Vulliemin est préservé. Le bureau Pizzerra & Poletti reprend l'étude du plan de quartier. Les premières variantes excluent explicitement la construction d'immeubles de logements subventionnés, d'une école ou de tout autre bâtiment public. La Commune ne peut admettre une telle servitude imposée par le droit privé et de longues négociations s'ensuivent.

Le projet définitif est présenté au Conseil Communal dix ans après les premières réflexions¹⁴. Les gabarits ont été étudiés afin de préserver les vues depuis le Signal et d'éviter que les constructions ne se détachent sur la silhouette de la crête de Sauvabelin. Seize bâtiments sont prévus dont trois tours de treize à quinze niveaux ainsi qu'un petit centre commercial; une voie en cul-de-sac dessert l'ensemble du quartier qui comptera près de 3'000 habitants. Une convention passée entre la Municipalité et les deux principales sociétés immobilières prévoit l'achat par la Commune d'une parcelle de 7'885 m² située au nord de l'ensemble, affectée à un groupe scolaire.

LE COLLÈGE DE LA ROUVRAIE

La décision de construire le collège tombe le 7 juillet 1969. Présenté conjointement avec celui de la Vallée de la Jeunesse¹⁵, le projet de la Rouvraie est confié à l'architecte François Sillig¹⁶. Il comprend deux bâtiments reliés par un préau couvert. Le bâtiment des classes – au nombre de quatorze – abrite également un réfectoire et des salles spéciales peu bruyantes; il se développe sur un plan carré et comporte trois niveaux sur un demi sous-sol. Le second accueille la salle de gymnastique, des locaux de travaux manuels sur fer et sur bois, une classe de développement et ses équipements ainsi que le logement du concierge. Le collège, qui porte finalement le nom de baptême du nouveau quartier, est inauguré le 6 octobre 1972.



4a-b Détail de façade, avant et après travaux (Ville de Lausanne, Service d'architecture).

INTERVENIR SUR UN PATRIMOINE RÉCENT

Dans le cadre du recensement architectural des écoles du canton de Vaud, le collège de la Rouvraie a été considéré comme d'importance locale (note 3). Une évaluation transversale de la vingtaine d'établissements d'enseignement édifiés dans le canton sur le modèle CROCS¹⁷ a mis en évidence la qualité de conservation du collège de la Rouvraie et son caractère de prototype tendant à lui reconnaître une importance régionale¹⁸.

Une attention particulière a été accordée aux travaux de réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment des salles spéciales¹⁹. Alors que le bâtiment des classes a fait l'objet d'une surélévation d'un niveau en 1990 et d'une réfection de ses façades, celui des salles spéciales présente une enveloppe en mauvais état. Ses façades sont encore d'origine : panneaux Eternit, isolation sommaire, fenêtres coulissantes en aluminium à simple vitrage.

Ce type d'intervention nécessite un choix : modifier ou non l'image de cet édifice, qui constitue une entité avec le bâtiment des classes. Alors que dans un premier temps, un démontage total des façades avec remplacement de tous les éléments était envisagé, l'intervention finalement réalisée est beaucoup plus respectueuse de la substance du bâtiment. S'agissant de l'un des établissements CROCS les plus intéressants, il a été décidé de maintenir les fenêtres en place, d'ajouter de nouveaux joints et de fixer par une parclose des verres isolants. Une nouvelle isolation plus performante a été placée derrière le bardage de panneaux Eternit dont la couleur rouge est proche de l'original.

Les vitrages de la salle de gymnastique – entièrement rénovée – ont été en revanche entièrement remplacés et une amélioration de la protection solaire assurée par l'installation d'un store intérieur. La toiture, vue comme une véritable cinquième façade depuis les immeubles environnants, a été isolée avec soin et couverte d'une végétation extensive.

L'option de conservation d'un maximum d'éléments existants comme témoins de l'aventure des CROCS préserve les caractéristiques techniques et formelles de ce collège et présente une image cohérente avec l'intervention déjà réalisée sur le bâtiment des classes. Elle se distingue d'interventions antérieures sur des bâtiments CROCS, comme la rénovation de Coteau-Fleuri, où un nouveau concept de façades de couleur turquoise perturbe la compréhension du système originel. A la Rouvraie, comme lors de l'inauguration,

c'est une symphonie de rouge brique (que d'aucuns jugent violent) et d'aluminium que l'élève aperçoit chaque jour à l'approche de son école²⁰.

¹ Voir à ce propos : Martine JAQUET, « Géo-histoire » de l'école lausannoise, mémoire de licence, UNIL, 1984.

² Préavis n° 71 du 11 octobre 1966 : *Constructions pour les écoles primaires et secondaires ; plan d'ensemble*.

³ *Ibidem*.

⁴ *Suisse CROCS, système de constructions scolaires*, s.l. s.d. (AVL, cote AVLB 1054/4a).

⁵ *Ibidem*.

⁶ Jean-Pierre CAHEN *et al.*, « C.R.O.C.S Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires », in *Recherche & architecture*, 8, [1972].

⁷ Paul WALTENSPÜHL, *Concevoir, dessiner, construire : une passion*, Lausanne 1990; Isabelle CHAROLLAIS, Jean-Marc LAMUNIÈRE & Michel NEMEC, *L'architecture à Genève, 1919-1975*, Lausanne 1999.

⁸ Marcel GRANDJEAN, *Lausanne: villages, hameaux, et maisons de l'ancienne campagne lausannoise*, Bâle 1981 (MAH 71, Vaud IV), pp. 182-184.

⁹ Paul Bugnion, banquier à Lausanne, 1892-1979.

¹⁰ AVL C5/65, carton 5137.

¹¹ Jacques Favarger, Claude Jaccottet, William Vetter & Jean-Pierre Vouga, Frédéric Gilliard & Jean-Pierre Cahen, René Gindroz, Alin Decoppet, Paul Waltenspühl (Genève), Charles-François Thévenaz, Pierre Foretay et Hans Marti (Zurich). Au cours de la procédure, trois bureaux se retirent, Vetter & Vouga en désaccord avec la densité prévue, C.-F. Thévenaz ne tient pas le délai et P. Waltenspühl, récemment nommé à l'EPUL, ne dispose pas des disponibilités nécessaires.

¹² H. Genet (municipal), Edmond Virieux, J. Pelet (président de la commission du plan directeur), Pierre Bonnard, Frédéric Brugger, Marcel D. Mueller, Edouard Porret (chef du plan d'extension), Rémy Ramelet, Otto Senn et Paul Bugnion.

¹³ 2^e prix: P. Foretay; 3^e prix: A. Décoppet et L. Veuve; 4^e prix: R. Gindroz; 5^e prix: C. Jaccottet.

¹⁴ Préavis n° 332 du 26 octobre 1965: *Plan de quartier des terrains compris à l'ouest de la route du Pavement et de l'avenue Vulliemin et au sud de la route Aloys-Fauquez*.

¹⁵ Préavis n° 262 du 30 mai 1969: *Bâtiments scolaires de la Vallée de la Jeunesse et du Pavement: construction de deux nouvelles écoles primaires*.

¹⁶ Les autres projets CROCS sont confiés à J.-P. Desarzens, pour Vidy-Dorigny, non réalisé; J. Dumas pour la Vallée de la Jeunesse; P. Vallotton pour les Figuiers-Contigny; L. d'Okolski pour le Trabandan, non réalisé; G. Jaunin pour Coteau-Fleurie; L. Veuve pour la Granette, non réalisé; F. Porcellana pour Grand-Vennes.

¹⁷ Le CESSNOV à Cheseaux-Noréaz, l'Ecole hôtelière au Chalet-à-Gobet ainsi que des bâtiments scolaires à Morges, Montreux, Lutry, Epalinges ou encore Aigle et Renens. Les dates de construction s'échelonnent jusqu'en 1975.

¹⁸ SIPAL, Division monuments et sites, Christine von BÜREN, *Evaluation du corpus des écoles CROCS*, mars 2006.

¹⁹ La réflexion a été menée pour l'essentiel avec le Service d'architecture et le Service des écoles primaires et secondaires. Le conservateur cantonal des monuments et sites, Laurent Chenu, a été associé aux décisions finales en raison de la valeur *2* de cette école. Voir <http://www.lausanne.ch/view.asp?DocId=35117>.

²⁰ *Nouvelle Revue de Lausanne*, 28 décembre 1971.

NOUVELLES ARCADES GOTHIQUES MISES AU JOUR À LA RUE DU CHÂTEAU 19 À MOUDON

Monique FONTANNAZ
Historienne des monuments

Philippe JATON
Archéologue indépendant

UNE STRUCTURE URBAINE BIEN PARTICULIÈRE

Monique FONTANNAZ

Au moment de la rédaction du volume des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse consacré à la ville de Moudon, la visite systématique des caves de la rue du Château fut l'une des recherches les plus passionnantes. Après avoir franchi le seuil de la porte en plein cintre s'ouvrant généreusement sur la rue, on descendait le large escalier couvert d'une belle voûte en berceau, puis on se trouvait dans un espace qui évoquait plus un édifice religieux qu'une cave des temps modernes. Ces espaces présentaient en effet des parois d'arcades, généralement en arc brisé, reposant sur les colonnes à chapiteaux gothiques. Plus intéressant encore, au fur et à mesure des visites, on voyait se dessiner une disposition semblable dans presque toutes les caves de la rue du Château: des parois d'arcades, à environ 2 m en retrait des façades actuelles, délimitaient un espace d'avant-caves. On pouvait en déduire qu'il y avait au-dessus de ces avant-

caves un passage couvert longeant la rue, comme c'est encore le cas à Berne par exemple, et que les arcades en sous-sol supportaient les façades primitives des rez-de-chaussée des maisons. Les relevés faits à cette occasion dans toute la rue montraient que c'était une spécificité de ce quartier, le plus ancien de la ville médiévale (fig. 1). Cette structure urbaine remontait donc peut-être encore à l'époque des comtes de Genève ou des ducs de Zaehringen.

Les arcades en façade, murées à partir du XVI^e siècle, ont réapparu dans certaines maisons à l'occasion des restaurations récentes, mais le passage qu'elles protégeaient ne se perçoit plus.

Dans le cas de la rue du Château 19, la façade percée de fenêtres rectangulaires en ciment n'avait rien de particulier. Seule l'entrée de la cave était prometteuse. La voûte en berceau, en molasse soigneusement appareillée, annonçait une construction du XIII^e siècle. Une poutre de l'avant-cave, analysée par le Laboratoire romand de dendrochronologie, livra en effet la date de 1287/1288. Dans la paroi du fond, on devinait une arcade en arc brisé, murée, ainsi que l'angle du tailloir qui devait la recevoir¹.

Lorsque des travaux de rénovation furent annoncés, en 2011, un suivi archéologique s'imposait. La section des Monuments et sites confia à Philippe Jaton, archéologue, un mandat limité à cette partie de l'édifice, le reste ayant été reconstruit à la fin du XIX^e siècle. Les résultats obtenus témoignent d'eux-mêmes de la nécessité d'assurer une surveillance archéologique systématique de ce type de bâtiments.



1 Moudon, plan des caves de la rue du Château, partie correspondant au quartier primitif du castrum
(Dessin Eric Kempf 1990, tiré de FONTANNAZ 2006 [cf. note 1], p. 48, © SHAS).

2 Niveau de cave : colonne centrale de la double arcade s'ouvrant vers le sud. Vue vers l'ouest (Photo Ph. Jaton, Moudon).



LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Philippe JATON

Les travaux de rénovation entrepris à la rue du Château 19 ont permis de mettre au jour, dans la cave et au rez-de-chaussée, un ensemble d'éléments qui paraît homogène et se situe sans doute aux alentours de 1287/1288. Parmi les découvertes faites dans la rue au gré des restaurations récentes, cet exemple constitue l'une des meilleures illustrations de la structure urbaine du quartier.

A l'ouest du berceau couvrant l'accès à la cave, une grande arcade en plein cintre, en retrait de 1.90 m de la façade nord actuelle, portait l'ancienne façade médiévale. En face, une double arcade en tiers-point divisait le plan d'origine, plus étendu vers le sud; elle fut murée lorsque la maison fut raccourcie de moitié. Si l'arcade ouest n'est que partiellement conservée suite à des aménagements modernes dus à l'installation du chauffage central, l'arcade orientale a pu entièrement être dégagée et rouverte lors de la transformation en cours, afin d'offrir un nouvel accès à la cave.

Vers l'est, cette arcade s'appuie sur un simple pilier engagé dans les structures du mur mitoyen correspondant. Vers l'ouest, soit au centre de la construction, elle se reçoit sur un support libre fait d'une colonne cylindrique sommée d'un chapiteau (fig. 2). Le tailloir, relativement usé et érodé, est fait d'une pièce de molasse de 87/85 cm, épaisse de 20 cm, et moulurée d'un tore aplati et d'un grand cavet. En dessous, le chapiteau proprement dit est haut de 45 cm; il est doté à ses angles de quatre larges palmes à crochet, et sur ses quatre faces d'un double ove relativement grossier. L'astragale soulignant sa base est de l'ordre de 6 cm de diamètre. En cours de dégagement, la colonne montrait trois tambours, mais le niveau de sa base demeure inconnu, le sol de la cave ayant été passablement surélevé au cours des siècles.

Au rez-de-chaussée, la façade nord actuelle procède d'une reconstruction que l'on peut placer éventuellement au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. Mais cet espace a heureusement conservé, dans son angle nord-est, le vestige d'une colonne dont on perçoit, dans la partie supérieure, deux tambours surmontés d'un chapiteau au décor très érodé et souligné de son astragale (fig. 3). Le bloc posé sur ce chapiteau doit certainement correspondre au départ de la première des arcades qui se développaient vers l'ouest, confirmant l'existence du système de portique couvert longeant la façade, au-dessus de l'avant-cave, et ouvert sur la voie publique.

Les pièces de molasse visibles de ce support² (tambours et chapiteau) sont toutes dotées d'un léger retour régulier (6 cm) vers le sud; l'alignement parfaitement vertical que dessine ce dernier situe probablement le piédroit de l'ouverture permettant de passer, à travers le mitoyen, vers la maison voisine en aval (n° 17 de la rue). Du côté



3 Rez-de-chaussée, angle nord-est: détail de la première colonne appartenant au système d'arcades ouvertes sur la rue à l'origine.
Vue vers le nord (Photo Ph. Jaton, Moudon).

du n° 19, rien n'apparaît du tracé de cette ouverture car un placage en couvre le bouchon; en revanche, sur le parement opposé, une photographie prise en 1931 à l'occasion de la reconstruction de la façade du n° 17 montre la trace d'une arcade murée dans le mitoyen³.

¹ Monique FONTANNAZ, *La ville de Moudon*, Berne 2006 (MAH 107, Vaud VI), pp. 45-50, 315-316.

² La colonne n'a pas été dégagée sur son entier, sa partie inférieure demeurant masquée par les maçonneries de la nouvelle façade nord.

³ Musée du Vieux-Moudon, photo MVMT 10/5. – Sur le portique précédant les façades des n° 15 et 17, voir Monique FONTANNAZ & Philippe JATON, « La maison dite des Etats de Vaud à Moudon ou le mystère de la façade aux lacs d'amour », in *Petit précis patrimonial. 23 études d'histoire de l'art offertes à Gaétan Cassina*, dir. par Dave LÜTHI & Nicolas Bock, Lausanne 2008 (Etudes lausannoises d'histoire de l'art 7), pp. 181-197.

DU «CAPITAINE TUE TOUT» AU VOL D'HIRONDELLES. CHANGEMENT DE DÉCOR À LA GRAND-RUE 9 À MOUDON

Monique FONTANNAZ & Fabienne HOFFMANN
Historiennes des monuments

Par son architecture et son aménagement intérieur d'origine, la maison Grand-Rue 9-11 s'inscrit dans la bonne moyenne des demeures bourgeoises construites au milieu du XVIII^e siècle à Moudon. Les découvertes faites dans le cadre de la préparation du volume VIII des Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud et la récente restauration du décor de 1909 lui confèrent un intérêt nouveau. Elles offrent en effet une bonne illustration de l'évolution des goûts en matière de décor intérieur bourgeois entre 1749 et 1909¹.

HISTORIQUE

Le bâtiment qui porte aujourd'hui les n° 9 et 11 de la Grand-Rue présente la particularité d'avoir été construit pour trois frères: Pierre-Philippe, Jean-Philippe et Antoine Bourgeois. Ceux-ci exerçaient la profession lucrative de marchands tanneurs, comme leurs ancêtres depuis plusieurs générations².

La construction de 1747-1749 occupe l'emplacement de trois parcelles. Au début du XIX^e siècle, seule la portion la plus en amont, au nord-ouest, appartenait encore à la famille. Après plusieurs changements de propriétaires, les deux parcelles formant le n° 11 actuel furent réunies entre 1836 et 1845 par le boucher Jean-Samuel Peter, père de l'inventeur du chocolat au lait Daniel Peter³. Le tiers sud-est, Grand-Rue 9, passa en 1842 à l'horloger François-Auguste [Jean-Petit-]Matile, de La Sagne (NE), puis en 1869 à son fils Ulysse, horloger également. En 1880, il parvint pour cause de dettes à Béat Pahud, qui avait épousé en 1874 Olympe-Sidonie fille de François-Auguste [Jean-Petit-] Matile⁴. Ce notaire établi tout d'abord à Saint-Cierges, s'installa à Moudon en tout cas depuis 1884⁵. C'est lui qui fit poser une marquise Art nouveau sur la Grand-Rue en 1907⁶ et qui commanda le décor intérieur dont il va être question plus bas, daté 1909. A sa mort, en 1915, la maison fut héritée par sa veuve, puis en 1925 par la nièce de celle-ci, Hélène fille d'Ulysse Jean-Petit-Matile.

LA MAISON DE 1747

La façade unifiée qui recouvre les trois propriétés de 1747 possède deux rangées de neuf fenêtres, rectangulaires au premier et à linteau en arc surbaissé au second étage.



¹ *Le «capitaine tue tout». Catelle provenant sans doute de la maison Grand-Rue 9-11, comme une autre catelle datée 1749 et portant les armes de la famille Bourgeois (Musée du Vieux-Moudon. Photo M. Fontannaz).*

Le rez-de-chaussée en molasse appareillée à refends devait s'ouvrir à l'origine par sept baies en plein cintre, celles des extrémités, plus larges, formant arcs de boutiques. L'intérieur est divisé en trois tranches verticales desservies par deux couloirs d'entrée et deux cages d'escalier. Le tiers sud-est, Grand-Rue 9, a conservé toutes ses boiseries d'origine, généralement à hauteur d'appui avec lambris de hauteur contre les parois extérieures. La plus belle pièce, occupant tout l'espace côté rue du second étage est entièrement lambrissée, dans le style Louis XV en vogue dès les années 1740, et munie d'un plafond à panneaux.

Aucun des poèles n'a été conservé sur place, mais les exemplaires découverts récemment permettent d'imaginer qu'ils constituaient le décor le plus expressif des appartements des trois frères Bourgeois. Au musée du Vieux-Moudon se trouvent deux catelles d'une même série, l'une datée 1749 et portant les armoiries de la famille Bourgeois, l'autre exhibant un effrayant «Capitaine tue tout» (fig. 1)⁷. Par une heureuse coïncidence, deux poèles portatifs découverts récemment dans la région de la Broye montrent le même type de catelles, récupérées, parmi lesquelles ces armoiries datées 1749. L'un se trouve dans l'ancien atelier du peintre Eugène Burnand à Seppey (Vulliens) (fig. 2), l'autre vient d'être remonté dans une maison de Chapelle (Glâne) (fig. 3)⁸. Il y a une grande probabilité que ces trois

ensembles proviennent du bâtiment Grand-Rue 9-11. Le médaillon renfermant les armoiries a cette particularité d'être orné de manière différente à droite et à gauche, le cielier ponctué de trois plumes étant accompagné d'un lion d'un côté et de lambrequins de l'autre. Le potier aurait-il copié un modèle sans comprendre qu'il s'agissait de deux variantes à choix? Toutefois la dissymétrie semble bien être une caractéristique des armoiries de la branche moudonnoise de la famille⁹. Les autres catelles ont les mêmes médaillons environnés de feuilles d'acanthes typiques du deuxième quart du XVIII^e siècle. Les sujets représentés, souvent cocasses, sont aussi caractéristiques de la production, notamment moudonnoise, de cette époque : ours, lion, scènes de genre...¹⁰ La couleur d'un bleu soutenu, l'exubérance des feuillages et les motifs tirés du monde populaire devaient entrer en contraste avec l'esprit plus classique du reste de l'aménagement intérieur.

LE DÉCOR DE 1909

Si, dans les immeubles des centres urbains, les décors se répandent de manière assez systématique entre 1890 et 1914, aussi bien sur les sols, les plafonds, les parois que dans les ferronneries et sur les vitraux, il est beaucoup moins fréquent d'assister à leur apparition dans une maison datant du XVIII^e siècle, en particulier dans une petite ville comme Moudon.

LA PORTE D'ENTRÉE AVEC LE VITRAIL

La porte d'entrée de la Grand-Rue 9 présente un dessin fort intéressant (fig. 8). Surmontée d'un vitrail en imposte, la porte est divisée en trois parties séparées par des pilastres. Son décor emprunte son vocabulaire au style néogothique avec des lancettes en tiers point ornées de verres gravés¹¹, comme c'est la mode à cette époque; sa partie basse est ornée de motifs en «plis de serviette», rappel des décors de la fin de l'époque médiévale.

Le vitrail en plein cintre, signé du nom d'Eduard Diekmann et daté de 1909, présente une scène lacustre avec une barque latine se découplant sur un fond de montagnes stylisées (fig. 7); sur le bord du lac se dressent quelques arbres et des buissons ainsi que des champs de blés. Les armoiries de la Confédération suisse, du canton de Vaud et du canton de Neuchâtel¹² occupent l'avant-plan.

Ce vitrail a été réalisé à l'aide de beaux verres cathédrale «dits américains»¹³, teintés dans la masse. Le verrier a joué avec les marbrures des verres, qu'il utilise avec préférence dans sa production, mais aussi avec le traitement de leur surface chenillée afin de donner vie et profondeur à la scène. Les plombs, qui enserrent les verres, soulignent les lignes de force du dessin. Excepté le texte des armoiries



2 Poêle à armature métallique du début du XX^e siècle réutilisant des catelles anciennes. La plupart appartiennent à la même série que celle qui montre les armoiries Bourgeois et la date de 1749 (Vulliens, ancien atelier du peintre Eugène Burnand, Seppey. Rédaction des MAH et Office PBC du canton de Vaud. Photo Claude Bornand).



3 Quelques catelles d'un poêle identique, lors du démontage (Chapelle/Glâne. Rédaction des MAH et Office PBC du canton de Vaud. Photo Claude Bornand).



4



5



6



7

LÉGENDES DE LA PAGE 80

4 *Vue d'ensemble sur les lambris et le plafond de la pièce du second étage (Rédaction des MAH et Office PBC du canton de Vaud. Photo Rémy Gindroz).*

5 *Détail sur un panneau avec un bouquet d'œillets dans son décor néo-baroque (Rédaction des MAH et Office PBC du canton de Vaud. Photo Rémy Gindroz).*

6 *Les hirondelles et leur nid. Dessus de porte signé V. Rasmussen, 1909 (Rédaction des MAH et Office PBC du canton de Vaud. Photo Rémy Gindroz, détail).*

7 *Le vitrail d'imposte de la porte d'entrée, signé Eduard Diekmann, 1909 (Rédaction des MAH et Office PBC du canton de Vaud. Photo Rémy Gindroz).*

vadoises peint au jaune d'argent ainsi que les deux croix suisses découpées à l'aide d'acide sur le verre rouge, il n'y a pas de travail de peinture sur ces verres.

Eduard Diekmann, né à Hambourg en 1852, est un des meilleurs verriers lausannois du début du XX^e siècle; après avoir probablement appris son métier en Allemagne, il travaille en Suisse romande et ouvre un atelier de vitrail à Lausanne en 1900¹⁴. On retrouve sa nombreuse production non seulement dans les baies de la cité lausannoise et de la Riviera, mais également dans toutes les villes qui se développent fortement à cette époque-là, comme La Chaux-de-Fonds¹⁵.

LA PIÈCE DU SECOND ÉTAGE : BEL EXEMPLE D'INTÉGRATION D'UN DÉCOR PEINT DANS DES BOISERIES ANCIENNES

En 1909 également, le propriétaire enrichit le plafond à panneaux et les lambris de la pièce du second étage d'un décor peint de très belle qualité et d'une grande finesse d'exécution (**fig. 4**). A cette époque empreinte d'éclectisme des styles, le peintre crée un décor néo-baroque qui s'intègre parfaitement aux boiseries de style Louis XV. Sur les parois, les motifs floraux très réalistes, disposés en bouquet, sont peints dans les panneaux des lambris et insérés dans des cadres rocailles, jeux de courbes et de contre-courbes (**fig. 5**). Ces compositions sont formées de fleurs indigènes tels les bleuets, les coquelicots, les œillets des chartreux, les campanules, les marguerites, les renoncules et de nombreuses fleurs des champs. Au contraire de l'ordonnancement cloisonné des parois, les peintures du plafond dépassent les limites des panneaux pour occuper tout l'espace; des buissons en fleurs tels l'églantier, la glycine, la clématite, le lilas, les lisserons envahissent la surface. Le plafond représente

un immense ciel avec de délicats nuages dans lequel s'ébattent des hirondelles; au-dessus de la porte, on les retrouve, sous un avant-toit, près de leur nid et d'un arbre fruitier en fleurs (**fig. 6**); c'est là que l'artiste V. Rasmussen a discrètement signé et daté son œuvre.

Les peintres décorateurs de l'époque utilisent beaucoup le décor floral, il est pourtant rare de rencontrer un tel réalisme. Bien souvent, les fleurs sont stylisées et ne servent que de prétexte au décor. Faute d'archives et bien souvent parce que les œuvres ne sont ni signées ni publiées¹⁶, il est aujourd'hui très difficile de parler de ces peintres et de leur attribuer des œuvres. Les décors de Moudon sont toutefois à comparer avec plusieurs peintures de cages d'escalier en Suisse romande, récemment publiées¹⁷, comme celle de la rue J.-F. Houriet 3-5 au Locle, construite vers 1903, où les dalles de repos présentent des ciels avec fins nuages et bouquets de fleurs réalistes dans un cadre néo-baroque; il faut mentionner aussi plusieurs maisons de rapport de La Chaux-de-Fonds, comme celle de la Rue du Parc 31 bis, construite en 1901, qui voit le plafond de son entrée décoré d'un ciel d'où émergent des bouquets de fleurs, mais également la cage d'escalier de la rue du Doubs n° 77, construite entre 1894 et 1898, et dont les parois sont recouvertes d'un décor floral luxuriant avec vols d'oiseaux. Il ne faut également pas oublier les immeubles du boulevard Saint-Georges 75-77 à Genève où les décors des cages d'escalier, attribués au peintre Joseph Ferrero, révèlent de grandes similitudes avec Moudon par la présence de grands bouquets de fleurs réalistes ainsi que d'un ciel traversé par des hirondelles qui vont rejoindre leur nid. Ce motif de l'hirondelle apparaît assez fréquemment dans les décors peints Art nouveau, aussi bien dans la peinture que dans le vitrail. On peut également voir des similitudes avec les peintures néo-baroques de la maison Malcotti à Cressier (FR) où se déplient des bouquets fleuris dans un décor Louis XV, datant probablement de 1907¹⁸.

Les recherches faites pour repérer d'autres œuvres du peintre-décorateur V. Rasmussen n'ont fourni pour l'instant que de maigres résultats. Si la famille Rasmussen, probablement originaire du Danemark, compte au XIX^e siècle de nombreux architectes, peintres, sculpteurs et peintres-décorateurs qui ont travaillé beaucoup dans les pays du nord de l'Europe, en Allemagne et en Suisse, les dictionnaires ne mentionnent pas de V. Rasmussen qui aurait travaillé en Suisse¹⁹. Toutefois, à l'Exposition nationale suisse de Berne, en 1914, un «Malermeister» Rasmussen de Berne peint les écritœux qui sont suspendus devant les exposants de la salle des machines²⁰. Il s'agit peut-être du même peintre qu'à Moudon.

PATRIMOINE FRAGILE ET MENACÉ DE DISPARITION

Pour conclure, nous ne pouvons que féliciter l'actuelle propriétaire, consciente de l'intérêt et de l'originalité de cet ensemble peint, d'avoir décidé de conserver à cette pièce son caractère. Après un nettoyage doux, on s'est borné à colmater les fentes les plus larges et à unifier la teinte de fond qui avait subi des dommages et des retouches malheureuses. Les motifs décoratifs sont restés intacts. Cette décision courageuse mérite d'être saluée car la couleur dominante relativement sombre et le style du décor ne correspondent pas forcément au goût de tous les locataires. On peut en dire tout autant pour la conservation de la porte avec son décor néogothique, ses verres gravés et son vitrail.

¹ Monique FONTANNAZ, *La ville de Moudon*, Berne 2006 (MAH 107, Vaud VI), pp. 350-351; Monique FONTANNAZ & Brigitte PRADERVAND, *Le district de la Broye*, I (MAH, Vaud VIII), à paraître.

² *Notice généalogique de la famille Bourgeois. 1^{re} partie*: «Notice sur la famille Bourgeois écrite dès l'année 1817 jusqu'en l'année 1849 par Jean Pierre Bourgeois»... *2^e partie*: «Tableau généalogique et raisonné de la famille Bourgeois de Moudon depuis son acte de bourgeoisie de cette ville du 31 décembre de l'an 1623» (ACM, DBBC 291).

³ ACV, GF 207/1, 59, 8, 179; ACV, GF 207/5, 249. C'est donc dans la maison médiane acquise en 1836 que Daniel Peter doit avoir vu le jour cette même année (Gilbert MARION, «Peter, Daniel», in *DHS* online: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30586.php>, version du 4 mars 2009).

⁴ ACV, GF 207/1, 43, 107; ACV, GF 207/5, 265, 328; ACM, AGAA 8, 9 juillet 1850; Archives du Registre Foncier, cadastre vaudois, f. 924.

⁵ ACV, ZC 7/52; ACV, Dll 15/1-24; ACV, Ed 88/11, 26, 14 avril 1874.

⁶ ACM, AGAF 1, 2 avril 1907. Marquise disparue; photo ancienne: Madeleine FIVAZ, *Moudon à la Belle Epoque*, Genève 1990, p. 68.

⁷ Musée du Vieux-Moudon, M 1086 et M 1090.

⁸ Propriété de M. Jean-Alain Ruffier, Chapelle (Glâne) (aimable communication de Catherine Kulling).

⁹ Bourgeois IV: *d'azur, au mur crénelé d'argent, maçonné de sable* (D.-L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, I, Baugy-sur-Clarens 1934-1936, p. 74, fig. 220).

¹⁰ FONTANNAZ 2006 (cf. note 1), pp. 253, 261 et 272; Catherine KULLING, *Poèles en catelles du Pays de Vaud, confort et prestige*, Lausanne 2001, pp. 40-41, 112 et 271.

¹¹ La lancette centrale présente un dessin en creux, exécuté par gravure au sable. Le dessin des deux lancettes latérales, au contraire, apparaît en positif. Il s'agit d'une gravure de réserve, le reste du verre a été attaqué à l'acide fluorhydrique pour enlever la première couche du verre.

¹² Rappel de l'origine neuchâteloise d'une partie de la famille des propriétaires.



⁸ Porte d'entrée de la Grand-Rue n° 9 avec son décor néogothique (Photo M. Fontannaz).

¹³ Pendant longtemps, les spécialistes du vitrail pensaient que ces verres marbrés étaient produits uniquement aux Etats-Unis. Les recherches de ces dernières années ont montré que ces verres avaient également été coulés par des verreries européennes.

¹⁴ Fabienne HOFFMANN et al., *Escaliers: décors et architecture des cases d'escalier des immeubles d'habitation de Suisse romande, 1890-1915*, Lausanne 2006; Pierre-Frank MICHEL, *Jugendstilglasgemälde in der Schweiz*, Berne 1986.

¹⁵ Fabienne HOFFMANN, «Les vitraux Art nouveau de la Chaux-de-Fonds: l'étude d'un patrimoine domestique», in *Revue historique neuchâteloise*, 2006, 1-2, pp. 43-72.

¹⁶ Les peintures sont peu visibles, car elles appartiennent à des propriétaires privés et elles ont souvent disparu par effet de mode.

¹⁷ HOFFMANN et al. 2006 (cf. note 14).

¹⁸ Anne NEUENSCHWANDER & Ferdinand PAJOR, «La maison Malcotti à Cressier», in *Patrimoine fribourgeois* 19, 2010, pp. 48-57.

¹⁹ Ulrich THIEME & Felix BECKER, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler: von der Antike bis zur Gegenwart*, XXVIII, Leipzig 1934.

²⁰ «Die Maschinenhalle der schweizerischen Landesaustellung 1914», in *Schweizerische Bauzeitung*, 64, 1914, 8, p. 94.

ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DES CURES DE CHAVORNAY ET DE GOUMOËNS-LA-VILLE. «FILOUTERIE» ANCIENNE ET PROBLÉMATIQUE NOUVELLE

Anna PEDRUCCI
Archéologue

avec le concours d'Alain JOUVENAT-MULLER
Technicien en archéologie indépendant, spécialiste de l'analyse des maçonneries et du DAO 2D

Les investigations archéologiques menées lors des récents travaux de restauration¹ des cures de Chavornay² et Goumoëns-la-Ville³, entrepris par l'Etat de Vaud propriétaire de ces bâtiments, ont permis d'approfondir la connaissance de ces deux édifices et également, dans une perspective plus générale, de soulever certaines questions visant à améliorer les procédures utilisées dans l'étude du patrimoine bâti.

En effet, les études historiques et archivistiques⁴, traditionnellement préalables à ce type d'intervention, se heurtent très souvent dans le cas des cures au problème de l'identification des bâtiments; c'est le cas des deux cures réformées présentées ici, qui, à l'instar de bon nombre d'autres cures vaudoises, n'occupent pas les mêmes bâtiments que celles d'époque médiévale⁵.

Cet état de fait engendre un décalage entre l'objet décrit dans le rapport historique et le bâtiment «décorqué» par les travaux et analysé par l'archéologue, ce qui n'est pas sans conséquences sur les résultats obtenus. Ainsi, les mentions les plus anciennes concernant les cures de Chavornay et Goumoëns-la-Ville se rapportent à des bâtiments aujourd'hui vraisemblablement disparus, alors que les édifices restaurés récemment n'ont d'existence historique connue qu'à partir du moment où ils furent transformés en cure.

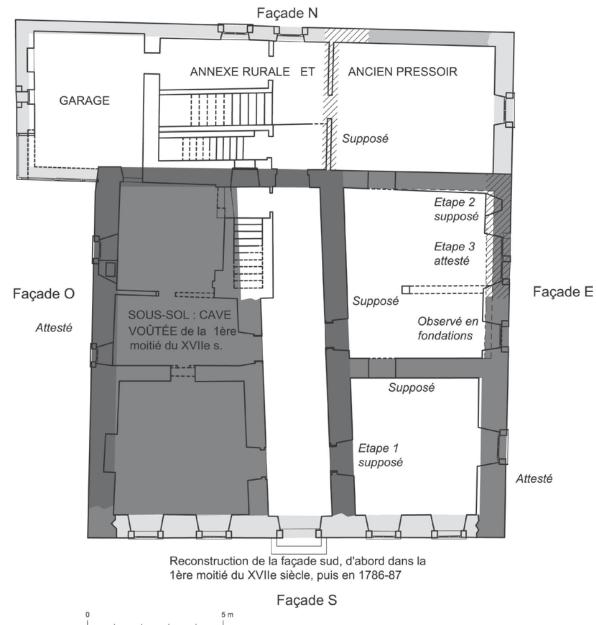
L'EXEMPLE DE CHAVORNAY...

Les mentions historiques semblent indiquer que la première cure réformée, dans les années 1536-1540, occupait le même bâtiment que la cure médiévale; divers réaménagements et travaux de maçonnerie y furent entrepris entre 1558 et 1629⁶ pour en améliorer le confort. Finalement, en 1649, ce bâtiment fut démoliti et reconstruit, mais on ignore si l'emplacement médiéval fut conservé, quoiqu'on puisse toutefois raisonnablement en douter, compte tenu de son éloignement de l'église⁷. En 1751, date qui correspond à une grande période de reconstruction des cures réformées⁸, cet édifice, situé au nord-est de la cure actuelle⁹, fut à son tour abandonné et probablement démoliti. Après avoir demandé un projet «aussi modeste que possible» pour la

ÉTAPES CONSTRUCTIVES PRINCIPALES						
1 - Fin XVe		5 - XVIIIe				
2 - Fin XVe		6 - Cement XXe				
3 - 1ère moitié XVIIe		7 - Diverses interventions tardives ou indéterminées				
4 - Fin XVIe						



PLAN AU NIVEAU DU REZ-DE-CHAUSSEE
ETAPES CONSTRUCTIVES ATTESTEES OU SUPPOSEES

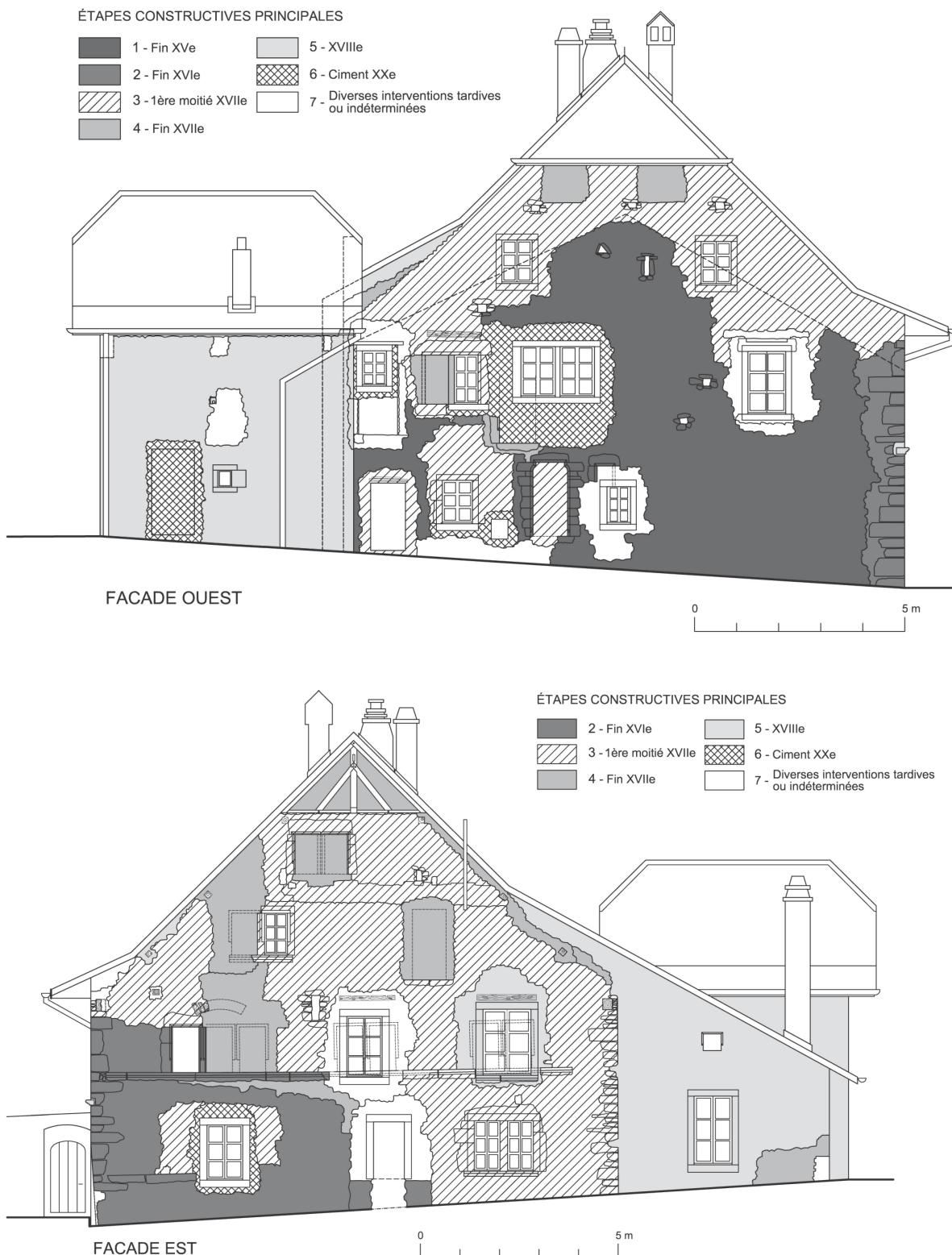


¹ Plan de la cure de Chavornay avec les principales étapes de construction identifiées ou supposées (A. Jouvenat-Muller - Archéotech SA, sur la base des plans du bureau d'architectes Thibaud-Zingg - Yverdon).

construction d'une nouvelle cure, Leurs Excellences de Berne (LL.EE.) renoncèrent finalement à cette option pour acheter la maison «presque neuve» du major Roguin qui abrite la cure actuelle¹⁰. Cette dernière, bien que coûtant près du double du devis estimé pour la construction de la nouvelle cure, parut une solution plus avantageuse aux acquéreurs qui craignaient un dépassement du devis, comme c'était parfois le cas¹¹.

Après analyse archéologique, il s'avère que la maison vendue comme «presque neuve» avait déjà à ce moment-là une existence de près de trois siècles! Elle avait en outre subi d'importantes transformations, qui attestent d'une construction peu solide dès le départ. Les sources rapportent également que, trente ans environ après l'achat par LL.EE. de la maison «presque neuve», on dut se rendre à l'évidence qu'elle n'était pas aussi solide qu'il y paraissait de prime abord, et on dut entreprendre d'importants travaux de rénovation, sans toutefois mentionner la vétusté du bien, mais seulement sa mauvaise facture.

L'analyse des façades a permis de dénombrer dix étapes constructives distinctes qui se développent probablement entre la fin du XV^e et le XX^e siècle, et dont cinq au moins, pour lesquelles nous n'avons aucune mention historique, sont antérieures au rachat par LL.EE. [fig. 1]. Seules les



2 Façade occidentale de la cure de Chavornay avec les principales étapes de construction
(A. Jouvenat-Muller - Archéotech SA, sur la base des plans du bureau d'architectes Thibaud-Zingg - Yverdon).

3 Façade orientale de la cure de Chavornay avec les principales étapes de construction. Y sont notamment visibles les phases 2 et 3 qui ont donné au bâtiment principal son aspect actuel (A. Jouvenat-Muller - Archéotech SA, sur la base des plans du bureau d'architectes Thibaud-Zingg - Yverdon).

phases principales de construction ayant entraîné des modifications remarquables ou volumétriques sont présentées ici.

Du bâtiment primitif (étape 1) (**fig. 2**) ne subsiste que la façade occidentale et peut-être des vestiges dans le mur oriental du corridor central et dans le mur nord du bâtiment principal (**fig. 1**)¹². Cette première bâtie devait avoir la même largeur que le bâtiment actuel, exception faite de l'annexe nord, tandis que l'absence de vestiges appartenant à cette phase dans la façade orientale laisse supposer une emprise moindre à l'est; il n'est cependant pas exclu que cette façade ait été entièrement reconstruite lors d'étapes ultérieures, comme c'est le cas de la façade méridionale.

Moins élevé que la cure actuelle, cet édifice, surmonté d'une toiture à deux pans présentant une faible pente, comportait un étage sur rez, ainsi qu'un niveau de combles. La façade occidentale, largement remaniée lors des phases ultérieures, a conservé deux ouvertures d'origine au rez-de-chaussée ainsi que deux petits percements d'aération au niveau des combles; c'est leur typologie qui nous incite à placer cette première construction dans la seconde moitié du XV^e siècle (**fig. 4**).

Probablement vers la fin du XVI^e siècle (étape 2), l'édifice est agrandi vers l'est (**fig. 3**). Les chaînes d'angle sud-ouest et sud-est sont refaites de même qu'une partie, voire l'entier de la façade sud, qui sera ensuite totalement reconstruite en 1786. Cette phase de construction est caractérisée par l'emploi de calcaire, essentiellement jaune pâle et parfois jaune plus foncé pour la construction des chaînages ainsi que pour les encadrements. En façade orientale, cette étape constitue l'élément le plus ancien.

L'étendue maximale du bâtiment maçonnable devait probablement se situer à l'emplacement de la limite verticale visible à gauche de la fenêtre centrale, le reste étant probablement une structure légère reposant sur un solin maçonnable (madrilliers ou colombages). Un cordon mouluré soulignait la séparation entre le rez-de-chaussée et le premier étage et formait tablette pour les baies du premier; les fenêtres de cette étape ne sont connues qu'en façade orientale où nous avons pu constater qu'il s'agissait de fenêtres doubles, voire triples, à meneau (**fig. 5**). A cette étape, la toiture du bâtiment primitif est déjà modifiée, soit par un changement de la pente du toit au moyen d'une maçonnerie aujourd'hui disparue qui surélevait la façade, soit par l'adjonction de coyaux ou de réveillons. La typologie des modénatures et des encadrements nous fait placer cette étape vers la fin du XVI^e siècle, sous réserve de données plus précises.

Dans la première moitié du XVII^e siècle, le bâtiment atteint son volume actuel (étape 3). Transformée en toit à demi-croupe et coyaux, la toiture est rehaussée et sa pente modifiée, dotant du même coup la construction d'un



4 *Cure de Chavornay, façade occidentale. A gauche, piédroit sud de la porte primitive à encadrement de blocs de molasse décorés d'un large chanfrein qui présentait, sous les blocs qui forment corbeaux, deux blocs de calcaire jaune pâle, probablement à but décoratif; de la fenêtre, de petites dimensions, également à encadrement de molasse avec une légère gorge et des arêtes arrondies, ne subsistent que le linteau et une partie du montant septentrional (A. Jouvenat-Muller - Archéotech SA).*

second étage faisant office de combles à deux niveaux. Une première annexe, dont ne subsiste qu'un petit pan de maçonnerie en façade nord, venait probablement compléter l'ensemble. En façade orientale, la caractéristique essentielle de cette étape est le remploi systématique d'éléments d'encadrement de la phase précédente, ainsi que la volonté manifeste d'unifier l'aspect en copiant ces mêmes éléments, avec toutefois une légère différence de matériau, puisque le calcaire «neuf» est généralement plutôt jaune orangé, alors que le calcaire en remploi est plutôt jaune pâle¹³. Les nouveaux percements créés à cette étape en façade occidentale présentent une modénature beaucoup plus simple que celle des fenêtres de la façade orientale. Ces modifications sont probablement contemporaines de la charpente principale que l'on peut situer vers la fin du XVI^e, voire le début du XVII^e siècle¹⁴. Un pan de maçonnerie apparemment de la même facture que les maçonneries de l'étape 3, est conservé en façade nord; il s'agit vraisemblablement des vestiges d'une annexe dont on ignore les dimensions.

La quatrième étape (4) concerne uniquement les façades est et ouest. Elle correspond essentiellement à la suppression ou à la modification de plusieurs ouvertures dans les étages supérieurs, notamment au niveau des combles, ainsi qu'à une probable modification du toit côté est.

Au XVIII^e siècle (étape 5), divers travaux achèveront de donner à l'ensemble l'aspect que nous lui connaissons. On construisit tout d'abord la grande annexe nord-ouest, transformée en garage en 1959 et abritant actuellement une cuisine. S'agissant d'une construction d'assez grande



5 Cure de Chavornay, façade orientale. Fenêtre double à meneau de l'étape 2, dont ne sont conservés que le piédroit méridional, le meneau et le cordon entre les étages formant tablette (A. Jouvenat-Muller - Archéotech SA).



6 Cure de Goumoëns-la-Ville, façade sud-ouest. A droite de la fenêtre (1832), maçonnerie supposée du XIV^e siècle avec la pente du toit et, au-dessus, maçonnerie du XVI^e siècle (A. Jouvenat-Muller - Archéotech SA).

envergure, elle est probablement antérieure au rachat de la maison puisqu'elle n'est pas mentionnée dans les sources qui concernent la cure. Compte tenu également de la typologie des ouvertures, nous situons donc cette étape entre le début et le milieu du XVIII^e siècle.

En 1786-87, soit trente-cinq ans après le rachat par LL.EE., la façade sud dut être reconstruite entièrement, car ses trop nombreuses fenêtres et la poussée exercée par la charpente mal conçue¹⁵ l'avaient affaiblie. Sur cette reconstruction les textes coïncident parfaitement avec l'analyse archéologique.

...ET CELUI DE GOUMOËNS-LA-VILLE

Les premiers résultats obtenus à Goumoëns-la-Ville¹⁶ indiquent que, là aussi, le bâtiment racheté à Pierre Besençon en 1669, a une longue existence antérieure à sa fonction de cure. Il pourrait, d'après la datation dendrochronologique des solives du rez-de-chaussée, remonter à la fin du XIV^e siècle¹⁷ pour ses parties les plus anciennes. Il subsiste en effet, dans sa façade sud-ouest, un pan de mur qui faisait partie d'un édifice disparu situé à l'emplacement du jardin actuel. C'est contre ce dernier qu'est venue s'appuyer, dans le dernier quart du XVI^e siècle, la maison qui deviendra finalement la cure en 1693, après d'importants travaux de rénovation, notamment la réfection de la charpente attestée aussi bien par les sources¹⁸ que par la dendrochronologie¹⁹. L'évolution de cet édifice n'est pas encore connue dans le détail, car le travail d'élaboration des données de terrain et de mise en relation avec les éléments historiques est en cours.

CONCLUSIONS

Les cures de Chavornay et Goumoëns-la-Ville se sont révélées significatives de l'extraordinaire complexité que peut revêtir l'étude du patrimoine bâti, qu'il s'agisse de bâtiments «ordinaires» ou, *a fortiori*, d'édifices monumentaux.

Les mentions des travaux successifs effectués à la cure de Chavornay dans les décennies suivant son rachat, pouvaient déjà laisser entrevoir que la mention «presque neuve» devait être considérée avec prudence, mais c'est seulement l'analyse archéologique qui a permis d'évaluer l'ampleur de la «filouterie» dont ont fait l'objet LL.EE. au milieu du XVIII^e siècle. Ce type d'études ne saurait donc se contenter d'approximations ni d'une vision unilatérale, quelle qu'elle soit; chaque élément, qu'il soit historique, stylistique ou archéologique est susceptible d'être caduc si l'on ne prend pas en compte toutes les autres informations disponibles. Si la pluridisciplinarité dans l'analyse du patrimoine bâti est désormais acquise, notamment en ce qui concerne les

choix effectués pour la restauration²⁰, l'ordre d'intervention des divers spécialistes est peut-être à revoir.

L'étude archivistique préalable permet certes de mettre en lumière les bâtiments ayant un intérêt historique, mais ce n'est que suite à l'analyse archéologique de l'objet que les questions et les éventuels problèmes d'identification apparaissent. La collaboration en prise directe entre l'historien et l'archéologue apporterait, à notre sens, de bien meilleurs résultats que la mise à disposition d'un rapport « fini », souvent rédigé depuis plusieurs années et dont l'auteur n'a plus les détails en tête.

Notre pratique de l'étude des bâtiments historiques nous a en outre maintes fois démontré que l'analyse archéologique devrait être le premier maillon de la chaîne, car l'observation de l'objet mis à nu remet souvent en question les hypothèses établies uniquement sur la base des mentions historiques ou d'observations effectuées sur des édifices crépis²¹.

Cela ne veut nullement dire que l'archéologue prime sur les autres intervenants, qu'ils soient historiens, historiens de l'art, restaurateurs ou dendrochronologues, dont les apports sont également indispensables, mais seulement que les résultats obtenus seraient plus précis et plus complets si chacune des disciplines associées à l'étude du patrimoine bâti intervenait, autant que possible, simultanément ou dans des délais permettant des échanges en cours de travail.

¹ Bureaux d'architectes : Thibaud-Zingg à Yverdon (resp. M. Jean-Luc Thibaud) pour Chavornay et B18-architectes à Lausanne (resp. M. Franco Teodori) pour Goumoëns-la-Ville.

² Anna PEDRUCCI & Alain JOUVENAT-MULLER, *Cure de Chavornay, bâtiment ECA 333 – Analyse archéologique des façades*, Epalinges 2010, ms. polycop. (SIPAL). Une étude préliminaire de l'intérieur avait été effectuée en 2001 : Olivier FEIHL, *Inventaire archéologique des aménagements intérieurs*, Epalinges 2001, ms. polycop. (SIPAL).

³ Alain JOUVENAT-MULLER & Anna PEDRUCCI, *Cure de Goumoëns-la-Ville, bâtiment ECA 41 – Analyse archéologique des façades et constats ponctuels à l'intérieur*, rapport en cours d'élaboration.

⁴ Monique FONTANNAZ, *Cure de Chavornay – Dossier Historique* (« Données documentaires » 16 p., « Résumé de l'historique » 5 p. et plans), 1989, ms. polycop. (SIPAL); Isabelle ACKERMANN, *Cure de Chavornay – Rapport Historique XIX^e-XX^e siècles*, 2001, ms. polycop. (SIPAL); Catherine SCHMUTZ NICOD, *Etude historique de la cure de Goumoëns-la-Ville – Epoque bernoise et XIX^e-XX^e siècles*, 2001, ms. polycop. (SIPAL).

⁵ Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises. Histoire architecturale, 1536-1845*, Lausanne 1987 (BHV 84), p. 21.

⁶ FONTANNAZ 1989 (cf. note 4), « Données » pp. 1-3, « Résumé » pp. 1-3.

⁷ *Ibidem*, « Résumé » p. 1; FONTANNAZ 1987 (cf. note 5), p. 21.

⁸ FONTANNAZ 1987 (cf. note 5), p. 82.

⁹ FONTANNAZ 1989 (cf. note 4), plan cadastral de 1724 (ACV, GB 262/a, 1724, fol 87-88).

¹⁰ *Ibidem*, « Données » p. 7 (ACV, Bb 1770, 4), « Résumé » pp. 2-3.

¹¹ *Ibidem*, « Résumé » p. 3; FONTANNAZ 1987 (cf. note 5), pp. 94 et 363, note 77.

¹² Le mandat ne concernant que les façades, l'intérieur n'a malheureusement pas fait l'objet d'une analyse archéologique.

¹³ Le badigeon ocre encore bien visible était destiné à unifier l'aspect du calcaire des encadrements à partir de cette étape.

¹⁴ Il n'y a malheureusement pas eu de datation dendrochronologique de cette charpente ; la datation proposée est basée sur la typologie.

¹⁵ FONTANNAZ 1989 (cf. note 4), « Résumé » p. 4 et note 14, « Données » p. 13. A noter que, si effectivement la façade fut reconstruite, le cordon ne put pas être récupéré comme prévu dans le devis.

¹⁶ Voir note 3.

¹⁷ Réf. LRD11/R6513: J. TERCIER, J.-P. HURNI & C. ORCEL, *Rapport d'expertise dendrochronologique – Cure N° ECA 91-41 – AFFAIRE N° 439, CH-Goumoëns-la-Ville (VD)– 2^{me} intervention*, Moudon, 31 mars 2011.

¹⁸ SCHMUTZ NICOD 2001 (cf. note 4), p. 1 (AEB BX8 123).

¹⁹ Réf. LRD11/R6449: J. TERCIER, J.-P. HURNI & C. ORCEL, *Rapport d'expertise dendrochronologique – Cure N° ECA 91-41 – affaire N° 439, CH-Goumoëns-la-Ville (VD)*, Moudon, 3 mars 2011/ échantillons 1-2-3-6.

²⁰ Pour le choix des couleurs des façades et des encadrements, des séances regroupant les principaux intervenants, représentants du SIPAL, architectes, archéologues et restaurateurs ont été organisées sur les deux chantiers.

²¹ Citons notamment le château d'Allaman ou le Logis du Lion d'Or à Coppet pour l'analyse, ou l'église Saint-Jean-Baptiste de Grandson pour la fouille, qui offrent des exemples remarquables de la nécessité d'investigations archéologiques préalables à toute interprétation historique ou stylistique. Voir: Anna PEDRUCCI, Alain JOUVENAT-MULLER & Christophe HENNY (Archéotech SA), *Château d'Allaman – Analyse archéologique des façades et sondages à l'intérieur et à l'extérieur du château – Rapport final des campagnes 2009 et 2010*, Epalinges 2011, ms. polycop. (SIPAL); Anna PEDRUCCI, Alain JOUVENAT-MULLER & Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Coppet – Logis du Lion d'Or – Constat archéologique sur les fenêtres de la façade principale*, Epalinges 2002, ms. polycop. (SIPAL); Anna PEDRUCCI, Sébastien FREUDIGER *et al.* (Archéotech SA), *Grandson – Eglise Saint-Jean-Baptiste – Analyse archéologique des élévations et fouille partielle du sous-sol – Rapport final*, Epalinges 2006, ms. polycop. (SIPAL); *L'église médiévale de Grandson. 900 ans de patrimoine religieux et artistique*, textes réunis par Brigitte PRADERVAND, Grandson 2006. Un autre cas très intéressant, l'abbaye de Montheron, avait déjà été signalé dans : Marcel GRANDJEAN, *Lausanne: villages, hameaux et maisons de l'ancienne campagne lausannoise*, Bâle 1981 (MAH 71, Vaud IV) pp. 393-394, rectificatif de Marcel GRANDJEAN, *La ville de Lausanne (I)*, Bâle 1965 (MAH 51, Vaud I) p. 158.

QUAND LE MUSÉE D'YVERDON ET RÉGION REVISITE SON PARCOURS PERMANENT

France TERRIER
Directrice-conservatrice du Musée d'Yverdon et région

A l'orée du XXI^e siècle, le Musée d'Yverdon et région a lancé un ambitieux projet visant à moderniser et à compléter sa présentation permanente abritée dans le château de la ville. Dès les premices, de nombreuses questions se sont posées : comment dire l'histoire du Nord vaudois dans un parcours permanent ? Comment présenter ce passé dans un château savoyard digne de la visite à lui seul ? Afin de mieux appréhender les choix opérés pour ce nouveau parcours, plaçons tout d'abord les éléments du décor.

Le Musée d'Yverdon et région peut s'enorgueillir d'être l'un des plus anciens du canton de Vaud, puisque son origine remonte à 1764, date à laquelle l'illustre pasteur et géologue Elie Bertrand (1713-1797) remet des minéraux et des fossiles à la Société économique d'Yverdon. Par la suite, cet embryon de musée s'enrichit de centaines de pièces d'histoire naturelle et culturelle, puis, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, du produit des investigations archéologiques menées dans le Nord vaudois. En 1904 naît la Société du Musée d'Yverdon à qui l'on confie l'intégralité des collections. Un demi-siècle plus tard, en 1952, l'institution acquiert le statut de « musée reconnu » par l'Etat de Vaud, devenant ainsi officiellement le dépositaire du matériel archéologique découvert à Yverdon et dans les communes environnantes. Un autre demi-siècle plus tard, en 1998, pour endiguer son développement tentaculaire, ses responsables décident de concentrer leurs activités sur l'archéologie et l'histoire régionales et de déposer les collections de sciences naturelles dans les établissements cantonaux concernés.

En 2001, une nouvelle étape de la vie du musée est marquée avec la création de la Fondation du Musée d'Yverdon, organe désormais responsable de son fonctionnement. Une subvention annuelle de la Ville d'Yverdon-les-Bains permet la gestion quotidienne de l'institution qui bénéficie en outre de l'utilisation gratuite de la plupart des locaux communaux qu'elle occupe. Néanmoins, toute opération sortant de l'ordinaire – expositions temporaires, modernisation de l'exposition permanente – n'est possible que grâce au soutien financier de mécènes et de sponsors, ce qui ne va pas sans difficultés.

En plus de sa mission de conservatoire du patrimoine matériel de la région, le musée s'est donné pour tâche de transmettre l'histoire régionale, exceptionnellement riche et d'un très grand intérêt tant par sa continuité, le Nord vaudois ayant été occupé sans interruption du Néolithique



1 Le Musée d'Yverdon et région est abrité dans le château de la ville, construit dès 1260 sur ordre de Pierre de Savoie
(Photo: coll. du MY, Tb. Porchet, www.image21.ch)

à nos jours, que par le nombre considérable de témoignages, monuments et sites de première importance que compte son territoire.

Au cours de ses quasi 250 ans d'existence, le musée s'est déplacé à de nombreuses reprises. Site des origines, le château de la ville a représenté de tout temps son principal point d'ancrage, même si d'autres bâtiments lui ont parfois été préférés : de 1769 à 1827, l'Hôtel de Ville récemment inauguré ; puis, le nouveau Collège secondaire, de 1897 à 1913. L'institution a alors réintégré la forteresse qu'elle ne quittera plus. Aujourd'hui, le Musée d'Yverdon et région occupe près de la moitié des surfaces du château avec ses expositions permanente et temporaires, soit près de 2'000 m², tandis que l'administration et les collections sont hébergées ailleurs. Des activités autres que muséales se déroulent dans le monument, dans des salles de conférences et de concert, ainsi qu'au petit théâtre de l'Echandole. Le nombre et la diversité des personnes qui fréquentent l'édifice contribuent à l'animer et à justifier son entretien certes coûteux mais unanimement admis.

REVISITER LE PARCOURS PERMANENT

A la fin des années 1990, l'idée de moderniser et de compléter le parcours permanent du Musée d'Yverdon et région surgit à nouveau. Elle avait mobilisé les responsables de l'institution dans les années 1970, puis 1980 et un premier jalon avait finalement été posé en 1988, avec l'ouverture au public d'une nouvelle salle de préhistoire. Les résultats spectaculaires dûs aux nombreuses recherches menées dans le Nord vaudois par les archéologues et les historiens au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle et l'importance accrue des collections du musée donnent alors l'impulsion décisive pour faire redémarrer l'opération.



2 La «pré-exposition» présentée dans l'aile ouest du château donne un avant-goût de l'exposition future qui sera consacrée aux périodes médiévale et moderne d'Yverdon et de sa région

(Photo: coll. du MY, Th. Porchet, www.image21.ch).

C'est ainsi que le Musée d'Yverdon et région élabore un projet visant à moderniser et à compléter son exposition permanente dans un parcours unifié. L'objectif est de mettre à la portée du public le passé long et infiniment riche de la région avec ses nombreux traits saillants, dans une présentation cohérente et moderne, adaptée aux exigences muséologiques actuelles et répondant aux attentes des visiteurs. Dès le début, l'opération est conçue comme une entreprise de longue haleine, à réaliser par étape en fonction des résultats obtenus auprès des bailleurs de fonds et dans la foulée des travaux menés par ailleurs sur le bâtiment.

LES CONTRAINTES DU MONUMENT

Le parti d'exposer des collections d'archéologie et d'histoire dans les beaux espaces qu'offre un monument historique comme le château d'Yverdon-les-Bains paraît très séduisant. Il requiert pourtant une grande souplesse et une belle ingéniosité de la part des architectes, scénographes et autres commissaires en charge de la réalisation d'une telle exposition¹.

En premier lieu, tout parcours comprend un discours structuré et cette organisation, traduite dans l'espace, se doit d'être intelligible pour les visiteurs. Dans le cas yverdonnois qui nous préoccupe, le musée n'étant pas le seul utilisateur du bâtiment, il ne peut pas disposer des salles à sa guise. Celles à sa disposition se déploient sur quatre étages et seul le deuxième étage lui est tout entier dévolu. Les autres salles sont situées à divers endroits de la forteresse, sans souci d'une quelconque cohérence. Avant toute intervention, il était donc impératif de définir un parcours articulé au travers des différentes salles à disposition et tenant compte de leur accessibilité.

Le Musée d'Yverdon et région dispose certes d'une surface totale enviable de 2'000 m² environ, mais celle-ci ne

peut être utilisée librement. Etant donné le caractère historique du bâtiment, il n'est possible ni de fractionner l'espace dans la majorité des salles, ni d'intervenir sur la plupart des murs; de même le chemin de ronde qui enserre tout le deuxième étage doit rester libre de tout équipement. L'enveloppe architecturale doit donc être non seulement respectée, elle doit être visible dans son intégralité.

La configuration même des lieux a été un élément déterminant pour l'organisation de l'exposition. Ainsi, l'espace de l'aile nord du château, au deuxième étage, était divisé en une succession de petites salles dont on tira parti par une approche rigoureusement thématique. En revanche, les ailes sud et ouest, qui offraient chacune un seul espace, ont dû être compartimentées pour s'adapter au discours de l'exposition. Des équipements de faible hauteur ont été installés pour marquer les divisions sans briser l'impression d'unité de ces salles historiques. Relevons par ailleurs que, malgré de nombreux efforts, l'enveloppe architecturale n'a pu que très rarement être mise en relation directe avec les sujets traités. Enfin, la longueur du parcours proposé a incité à conférer à chaque section une ambiance, une couleur et un rythme qui lui soient propres, et de prévoir des respirations («coins lecture», petite salle de projection, etc.).

LES GRANDES OPTIONS DE L'EXPOSITION

Quelle histoire le Musée d'Yverdon et région souhaitait-il transmettre à son public? Quels choix opérer pour dire le Nord vaudois? Comment tirer parti des collections pour présenter cette histoire en tenant compte des attentes des visiteurs de tous horizons?

Le Musée d'Yverdon et région étant la seule institution du Nord vaudois à même de transmettre l'histoire de la région au travers d'importantes collections d'archéologie et d'histoire, il a été décidé de prendre en compte l'ensemble



3 La «pré-exposition» présentée dans l'aile ouest du château

(Photo: coll. du MY, Th. Porchet, www.image21.ch).

du passé régional, du Néolithique à nos jours. Par ailleurs, la diversité du public de ce musée, constitué à la fois de familles, de touristes, de personnes âgées, de classes d'écoles et d'autres visiteurs encore, impliquait de définir des concepts propres à retenir et intéresser chacun de ces publics au caractère multiple.

L'approche retenue, à la fois chronologique et thématique, s'est imposée presque naturellement. Comme la section de préhistoire, inaugurée en 1988, allait être intégrée au nouveau parcours et se situait au début du cheminement projeté, les périodes postérieures suivraient logiquement et la chronologie serait respectée.

L'approche thématique a été plus difficile à définir: le musée se donne pour double tâche de présenter l'histoire de la région et de faire parler ses collections. Aborder l'ensemble du passé régional sous toutes ses facettes – politique, économique, sociale ou culturelle – s'avérait irréalisable, faute de moyens, de place, de collections, et hors de propos. On a donc décidé que seraient retenues les seules spécificités de la région qui avaient forgé son identité et dont l'intérêt était largement supra-régional. A l'évidence, le choix des thèmes serait effectué en fonction de l'importance des collections.

L'inventaire des propriétés du musée – une tâche qui n'avait pas été effectuée de manière complète et systématique depuis la première décennie du XX^e siècle – a été lancé simultanément grâce au soutien de l'Etat de Vaud et de la Confédération. Il permet d'avoir une vue d'ensemble sur les collections du musée, abondantes pour les périodes les plus anciennes grâce aux fouilles archéologiques, très pauvres pour les périodes récentes de l'histoire. Pour créer les salles consacrées aux XIX^e et XX^e siècles, il a donc fallu partir à la chasse aux objets-témoins et diffuser de nombreux appels dans la presse, ce qui a permis d'obtenir d'intéressants résultats.

RÉALISATIONS PASSÉES ET À VENIR

C'est ainsi qu'en 2002, le Musée d'Yverdon et région a pu ouvrir cinq nouvelles salles entièrement rénovées consacrées à l'histoire récente (XIX^e et XX^e siècles) d'Yverdon-les-Bains et de sa région. Quatre ans plus tard, la section d'archéologie, dans l'aile sud du château, est entièrement revisée dans son contenu et sa forme. Depuis lors, le public accède à quatorze siècles d'histoire du Nord vaudois, de l'époque celtique dès 500 av. J.-C. jusqu'au Haut Moyen Age, au VIII^e siècle ap. J.-C.

Actuellement, le musée poursuit sa mue et se concentre sur la création d'une nouvelle section permanente dans l'aile ouest du château entièrement remise à neuf, destinée aux périodes médiévale et moderne de l'histoire régionale (XIII^e au XIX^e siècle). Dans l'attente de cette réalisation, le public peut découvrir *in situ* une «pré-exposition» aux accents rouges toniques qui égrène les thèmes à aborder dans le futur au fil de sept stations. Deux salles de l'aile nord du château, de moyennes dimensions, sont en outre réservées à la présentation, l'une de l'histoire du Musée d'Yverdon et région, l'autre de l'histoire du château, de son édification à nos jours.

¹ Les travaux de réhabilitation du château d'Yverdon ont été effectués sous la direction de Michel DuPasquier, architecte. La réalisation des deux premières étapes de modernisation du Musée d'Yverdon et région a été assurée par: Sarah Nedir (architecte EPFL et scénographe) et René Schmid (scénographe); Patrick Auderset (commissaire de l'exposition présentée dans l'aile nord, historien); Annick Voirol Reymond (commissaire de l'exposition présentée dans l'aile sud, archéologue); France Terrier (direction des projets, directrice-conservatrice du MY). En outre et dans les deux cas, les différentes étapes de réalisation des projets ont été suivies et validées par une commission scientifique *ad hoc*.

ENSEIGNEMENT ARCHITECTURE & PATRIMOINE: PROJETS EN COURS ET À VENIR

Dave LÜTHI, professeur assistant à l'UNIL
www.unil.ch/chamr

L'année 2010-2011 a été riche en projets et en réalisations pour l'enseignement d'Architecture & Patrimoine (section d'Histoire de l'art, Faculté des Lettres, Université de Lausanne). En plus des six cours et séminaires proposés par Dave Lüthi, dont un en commun avec François Vallotton (section d'Histoire), les étudiant-e-s ont pu suivre les deux séminaires consacrés à la peinture et à la sculpture médiévale en Suisse romande donnés par Brigitte Pradervand, engagée comme chargée de cours depuis septembre 2010. Huit heures par semaine sont donc consacrées à l'étude du patrimoine régional, dans des enseignements suivis par un public étudiant bien fourni. Enfin, grâce au Fonds d'innovation pédagogique de l'UNIL, un poste de responsable de recherche (30%) a été créé afin de valoriser les travaux académiques de l'enseignement, notamment par le biais de publications : Karina Queijo a été nommée à ce poste pour une durée de deux ans.

L'inventaire des monuments funéraires vaudois et romands est arrivé à son terme. Les fiches d'inventaire, les articles des étudiant-e-s et des historien-ne-s invité-e-s ont été réunis durant l'été. Le double volume, portant sur plus de 350 monuments de cinq cantons romands entre le XIII^e et le XVIII^e siècle, sortira en 2012 dans la collection des Cahiers d'archéologie romande. Plus de vingt auteur-e-s auront contribué à cette étude d'envergure.

En parallèle, le premier Itinéraire d'architecture de Lausanne verra le jour début 2012 ; il portera sur l'architecture scolaire des XIX^e et XX^e siècles et sera publié par la Société d'histoire de l'art dans une nouvelle collection créée *ad hoc*. Nous nous réjouissons vivement de cette collaboration bienvenue avec cette prestigieuse société. Résultant d'un séminaire de recherche mené à l'UNIL durant deux semestres, ce guide est le fruit du travail de treize étudiant-e-s de Master ; il varie les approches (articles thématiques, fiches descriptives, itinéraires) et propose une iconographie spécialement réalisée pour l'occasion, grâce au soutien du Service Bibliothèque & Archives de la Ville de Lausanne. Les prochains guides porteront sur le patrimoine religieux, les parcs et les jardins publics, les édifices commerciaux et administratifs.

Un colloque co-organisé avec Claire Piguet (Office des monuments et des sites du canton de Neuchâtel) et Simone Forster en mars 2011 a porté sur la thématique de l'architecture scolaire ; il a attiré un public nombreux et attentif.



1 Le grand salon du château de la Sarraz arbore un mobilier et des portraits dus à des artistes bernois de premier ordre: Funk, Handmann, Oelenhainz... (Photo Nicolas Alexandre Rutz).

Deux des contributions qui y ont été présentées sont publiées dans ce numéro de *Monuments vaudois*.

Enfin, notons que dès 2012, le séminaire de recherche se penchera durant plusieurs semestres sur les collections mobilières du château de la Sarraz. En étudiant en parallèle les archives de la famille de Gingins-La Sarraz déposées aux Archives cantonales vaudoises et les objets conservés au château, ce travail cherchera à dessiner le portrait artistique de l'une des rares familles nobles vaudoises membre du patriciat bernois.